

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

Article L 2121-25 du C.G.C.T

(« Dans le délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la Mairie, et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe »)

Numéros des délibérations	Objet	Décision du conseil municipal
2025-41	CONSEIL MUNICIPAL : désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2025-41-01	CONSEIL MUNICIPAL : modification de l'ordre du jour.	Adoptée à l'unanimité
2025-42	BUDGET ANNEXE EAU : adoption du compte de gestion 2024 du Percepteur.	Adoptée à l'unanimité
2025-43	BUDGET ANNEXE EAU : adoption du compte administratif 2024.	Adoptée à l'unanimité
2025-44	BUDGET ANNEXE EAU : affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2024.	Adoptée à l'unanimité
2025-45	BUDGET ANNEXE EAU : vote des autorisations de programme et crédits de paiement 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-46	BUDGET ANNEXE « EAU » : adoption du budget primitif 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-47	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : adoption du compte de gestion 2024 du Percepteur.	Adoptée à l'unanimité
2025-48	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : adoption du compte administratif 2024.	Adoptée à l'unanimité
2025-49	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2024	Adoptée à l'unanimité
2025-50	BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » : adoption du budget primitif 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-51	BUDGET PRINCIPAL VILLE : adoption du compte de gestion 2024 du Percepteur.	Adoptée à l'unanimité
2025-51-01	BUDGET PRINCIPAL VILLE : adoption du compte de gestion 2024 du Percepteur.	Adoptée à l'unanimité
2025-52	BUDGET PRINCIPAL VILLE : adoption du compte administratif 2024.	Adoptée à l'unanimité
2025-53	BUDGET PRINCIPAL VILLE : affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2024.	Adoptée à l'unanimité
2025-54	BUDGET PRINCIPAL VILLE : attribution des subventions 2025 aux associations	Adoptée à l'unanimité
2025-55	BUDGET PRINCIPAL VILLE : proposition de vote des taux d'imposition locale 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-56	BUDGET PRINCIPAL VILLE : vote des autorisations de programme et crédits de paiement 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-57	INTERCOMMUNALITÉ : inscription au budget primitif 2025 des contributions communales 2025 au Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Forges-Les-Eaux (SIRS).	Adoptée à l'unanimité

2025-58	BUDGET PRINCIPAL VILLE : adoption du budget primitif 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-59	BUDGET PRINCIPAL VILLE : autorisation de procéder à des virements de crédits au sein des sections de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles, durant l'exercice budgétaire 2025.	Adoptée à l'unanimité
2025-60	TOURISME : demande de renouvellement de la dénomination « station classée de tourisme ».	Adoptée à l'unanimité
2025-61	EAU : adoption du contrat de territoire « eau, climat et biodiversité » de l'unité hydrographique de l'Andelle et autorisation de signature.	Adoptée à l'unanimité
2025-62	FORÊT : adoption de l'état d'assiette de coupes de bois pour l'année 2025 par l'Office National des Forêts.	Adoptée à l'unanimité
2025-63	FUNÉRAIRE : prise en charge des frais de concession dans le cimetière communal de Forges-Les-Eaux d'une famille forgionne dépourvue de ressources suffisantes	Adoptée à l'unanimité
2025-64	BUDGET PRINCIPAL VILLE : adoption du programme de travaux de transformation-extension de l'ancienne perception en médiathèque communale et de ses modalités de financement.	Adoptée à l'unanimité

Date d'affichage : 18 AVR. 2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 18 AVR. 2025

La Maire

Christine LESUEUR